

Communiqué de presse  
17 mai 2023

ACADÉMIE  
DES BEAUX-ARTS  
INSTITUT DE FRANCE



# NUIT BLANCHE

## Musique *Maestro* !

Nuit symphonique à l'Institut. L'Académie des beaux-arts accueille l'Orchestre Colonne pour honorer Verdi et Brahms.

### ***De la musique avant toute chose !***

Dans le cadre de la Nuit Blanche, l'Institut de France ouvre grand ses portes, samedi 3 juin, pour une Nuit symphonique !

L'Académie des beaux-arts accueille l'Orchestre Colonne, dirigé par Laurent Petitgirard, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, pour vous faire traverser les frontières de l'Europe. Direction l'Italie et l'Allemagne avec les grands compositeurs romantiques Giuseppe Verdi et Johannes Brahms, membres associés étrangers de l'Académie des beaux-arts. Des intermèdes joués par la saxophoniste Olga Amelchenko, en collaboration avec le Festival Jazz à Saint-Germain-des-Prés, seront proposés.

Dans le cadre spectaculaire du Palais de l'Institut de France quai de Conti, la magie de la musique opérera de 20 heures à minuit.

***Samedi 3 juin 2023***  
***23 quai de Conti, de 20 heures à minuit***  
***Entrée libre***



© Orchestre Colonne



DÉCOUVRIR LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES



## Contact

communication@institutdefrance.fr  
01 44 41 44 41



ACADÉMIE  
DES BEAUX-ARTS  
INSTITUT DE FRANCE

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Réunissant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de

résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique.

Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars) et la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.



Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies (Académie française, Académie des inscriptions et belles-lettres, Académie des sciences, Académie des beaux-arts, Académie des sciences morales et politiques) un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif.

Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions (près de 25 millions d'euros distribués chaque année par le biais de ses fondations abritées).

Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, le domaine de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.